



PRÉFET DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE
Cellule de suivi des structures et du foncier agricole

Affaire suivie par :
Christine Grolleau
Tél. : 01.60.76.32.40
Fax. : 01.60.76.33.81
Mél : ddt-sea@essonne.gouv.fr

**Commission Départementale de la
Consommation des Espaces Agricoles**

Séance du 10 octobre 2013

N/réf : SEA/130 571

La commission départementale de la consommation des espaces agricoles de l'Essonne, convoquée le 24 septembre 2013, s'est réunie le 10 octobre 2013, à Villabé (91), sous la présidence de Mme BOZONNET, directrice départementale des territoires de l'Essonne, représentant le Préfet.

PRÉSENTS

Avec droit de vote :

- Mme BOZONNET, directrice départementale des territoires de l'Essonne, représentant le Préfet de l'Essonne ;
- M. Philippe MORCHOISNE, représentant de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île de France ;
- M. MAZODIER, représentant l'association « Essonne-Nature-Environnement » ;
- Mme CARRAÏ, représentant l'association de protection de la nature : « NaturEssonne » ;
- Me PEIGNE, représentant la chambre des notaires ;
- M. BERTHELOT, représentant la coordination rurale d'Île-de-France ;
- M. GUY, chef du service économie agricole, représentant la DDT (SEA/DDT 91).

Sans droit de vote :

- Mme DEVÈZE, directrice adjointe de la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France ;
- M. AUGUSTIN, Président de la Chambre des Experts Fonciers de Paris et Île-de-France ;
- M. LIENARD, représentant la SAFER, (1ère partie de la réunion) ;
- M. LE LAURENT, responsable du bureau planification du STA Nord-Ouest (Service territorial d'aménagement DDT 91) ;
- Mme RAMANANDRAY, chargée de projet au STA Nord-Ouest (Service territorial d'aménagement DDT 91) ;
- Mme NEUBERT, responsable du bureau aménagement durable du STA Nord-Est (Service territorial d'aménagement DDT 91) ;
- Mme SAIDI, responsable adjointe du STA Sud (Service territorial d'aménagement /DDT 91) ;
- Mme PERSICI, chargée de projet au STA Sud (Service territorial d'aménagement /DDT 91) ;
- Mme CABRIT, chef du service Prospective, Aménagement et Urbanisme de la DDT 91 (SPAU) ;
- M. MAZIERES, service Économie Agricole /DDT 91 ;
- Mme GROLLEAU, service Économie Agricole /DDT 91.

Ont présenté leur projet à la commission :

- M MEYSONNIER, maire de Boissy-sous-Saint-Yon et M. GRAVELEAU du bureau d'études CDHU ;
- Mme SERVAIS, responsable du service urbanisme de Cerny ;
- Mme CARVALHO, maire de Champmotteux et le bureau d'études Henderycksen.

... / ...

EXCUSÉS

Avec droit de vote :

- Mme ROBILLARD, vice-présidente du conseil général de l'Essonne ;
- M. SCHOETTL, président de la C.C. du Pays de Limours (CCPL), maire de Janvry ;
- M. FRONTERA, maire de Saint Jean de Beauregard ;
- M. PAGE, maire de Saclay ;
- M. CURAT, maire adjoint de Saclay ;
- M. VINCENT, représentant les jeunes agriculteurs, (pouvoir à monsieur MORCHOISNE) ;
- M. SAGOT, représentant des propriétaires agricoles ;
- M. BOUSSAINGAULT, représentant un établissement public de coopération intercommunale ;
- M. MARCILLE, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France, (pouvoir à monsieur MORCHOISNE) ;
- M. HARDOUIN, représentant de la coordination rurale d'Île-de-France.

Sans droit de vote :

- M. LIENARD, représentant la SAFER (2e partie de la réunion).

Mme BOZONNET constate que le quorum est atteint et ouvre la commission départementale de consommation des espaces agricoles.

L'ordre du jour comprend :

1. étude du dossier de PLU de Boissy-sous-Saint-Yon ;
2. étude du dossier de PLU de Cerny ;
3. étude du dossier de PLU de Champmotteux ;
4. discussion de la proposition de guide du règlement de zone agricole (A) ;
5. projet de règlement intérieur modifié.

Point 5 : Règlement intérieur de la CDCEA :

Les modifications suggérées lors de la dernière réunion ont été prises en compte. Quelques modifications seront également apportées suite aux remarques que M. Liénard a envoyées par mail, pour la SAFER. Le règlement modifié sera soumis aux membres de la CDCEA, le 14 novembre, lors de la prochaine réunion, pour validation.

La présidente de la CDCEA,
représentant le Préfet


Marie-Claire BOZONNET